

VENDREDI, 14 août 1891.

Le comité se réunit à 10.30 heures du matin.

PRÉSENTS :

Messieurs Girouard, président,

Amyot,	Desjardins (<i>L'Islet</i>),	McLeod,
Baker,	Diekey,	Mills (<i>Bothwell</i>),
Beausoleil,	Flint,	Mulock,
Coatsworth,	Fraser,	Ouimet,
Costigan,	Kirkpatrick,	Tarte,
Curran,	Lavergne,	Thompson (<i>Sir John</i>),
Davies,	Masson,	Tupper.—22.

Les minutes d'hier sont lues et approuvées.

M. A. Gobeil est rappelé, et produit un certain nombre de papiers relatifs à la jetée du havre de Québec.

M. James Woods est rappelé, et produit un certain nombre d'états et de lettres relatifs aux améliorations du havre de Québec, qui sont classés et marqués comme Exhibits " K 17 " à " V 18 " inclusivement.

Ordonné : que M. Woods soit dispensé de comparaître de nouveau, et qu'il soit autorisé à prendre avec lui le grand livre, le journal et le livre de caisse des commissaires du havre de Québec pour l'année présente.

Sur motion de M. Tarte, le droit d'accorder une rémunération à M. Woods pour les services qu'il a rendus au comité est référé au sous-comité.

M. Michael Starrs, d'Ottawa, est assermenté, interrogé, et dispensé de comparaître de nouveau.

M. Fitzpatrick, conseil de l'honorable Thomas McGreevy, déclare que la preuve de la défense est terminée. ✓

M. R. H. McGreevy, senior, est rappelé et produit un état indiquant l'emploi de la somme de \$6,050, qui est classé et marqué Exhibit " J 17 " ; et aussi un brouillon du 23 août 1882 au 7 octobre 1885. Il est ensuite dispensé de comparaître de nouveau.

M. R. H. McGreevy, junior, est assermenté et interrogé, puis dispensé de se présenter de nouveau.

MM. Charles et Frank McGreevy et George Beaucage sont séparément dispensés de comparaître de nouveau.

M. R. H. McGreevy, senior, demande que son fils Frank puisse être assermenté et interrogé sur les livres de comptes qu'il a remis lui-même. Comme cela n'est pas jugé nécessaire, la requête n'est pas accordée.

Sur motion de M. Davies, la résolution d'hier, amendant le huitième rapport du sous-comité, par le paiement à H. J. Chaloner de \$25 au lieu de \$10, est retirée, et le rapport du sous-comité est adopté tel qu'il avait été présenté.

Résolu : que lorsque le comité s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mercredi prochain, et qu'alors on donnera la faculté au conseil de parler devant le comité, si le dit conseil le désire.

Le comité s'ajourne ensuite jusqu'à mercredi prochain, à 10.30 heures du matin.

Certifié,

WALTER TODD,
Greffier du comité.